



63e session du Conseil des droits de l'Homme

Dialogue interactif – Présentation du rapport de la Commission d'enquête sur l'Ukraine

21 septembre 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Nous remercions la Commission d'enquête pour la présentation de son compte rendu oral ainsi que pour le travail essentiel qu'elle accomplit.

Ce compte rendu met une nouvelle fois en lumière les violations persistantes et systématiques du droit international, ainsi que la perpétration de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Nous sommes particulièrement alarmés par les crimes commis à l'encontre des enfants, notamment les déportations forcées d'enfants ukrainiens visant leur intégration forcée dans la société russe et l'effacement de leur identité ukrainienne.

Nous condamnons également l'intensification des frappes contre les infrastructures civiles, y compris celles menées à la fin du mois d'août à Kyiv et dans d'autres régions d'Ukraine. Ces attaques continuent de faire payer un lourd tribut à la population civile, en particulier aux enfants, qui sont trop souvent tués ou mutilés, et aggravent encore les souffrances déjà considérables causées par cette guerre d'agression illégale et dévastatrice.

Nous demeurons en outre vivement préoccupés par les témoignages et éléments de preuve faisant état de tortures, de disparitions forcées, ainsi que d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre commis par les forces armées russes, dans un contexte marqué par une impunité persistante pour les responsables de ces crimes.

Nous réitérons notre appel à la cessation immédiate de ces violations et au plein respect des obligations au regard du droit international.

Je vous remercie.

(235 mots)